



Aloe Environment Funds I et II

Paris, le 4 mars 2007

« Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement »

Aloe Private Equity est membre du Pacte Mondial des Nations Unies depuis janvier 2006. L'engagement de la société envers les principes 8 et 9 de promotion d'une plus grande responsabilité en matière d'environnement fait partie d'une démarche large en faveur du développement durable, qui constitue un élément fondamental de la stratégie et de la culture d'Aloe Private Equity.

Au moment où le monde est secoué par les défis de la sécurité nationale, l'importance de protéger et de préserver de manière globale nos ressources environnementales continue à augmenter. Les investisseurs, individuels ou institutionnels, s'intéressent à l'Investissement Socialement Responsable et cherchent à répondre à leurs objectifs économiques en investissant dans des entreprises et des technologies qui permettent aux futures générations de satisfaire leurs propres besoins économiques, environnementaux et sociaux.

Les Fonds Aloe Environment I et II sont des fonds stratégiques de Private Equity dont la mission est de créer de la valeur pour ses actionnaires au moyen d'investissements actifs dans des entreprises oeuvrant pour préserver, améliorer ou restaurer de manière globale l'environnement. Aloe aide les entreprises de son portefeuille à se développer en créant des liens privilégiés avec des partenaires asiatiques de confiance dans le domaine des ventes, du transfert de technologie et/ou de production, améliorant ainsi leur valeur à long terme.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Pascal TRANIE".

Jean-Pascal TRANIE
Président du Directoire

Un modèle d'investissement et une culture d'entreprise qui intègrent les valeurs du Pacte Mondial

Le principe de promotion d'une plus grande responsabilité en matière d'environnement a été intégré aux valeurs qui orientent la stratégie et la culture du groupe, et qui influencent les décisions d'investissement de ses responsables. Les fonds Aloe Environment I et II ont déjà identifié et investi dans des entreprises ayant de forts potentiels de développement. Les secteurs suivants représentent quelques exemples de secteurs d'investissements stratégiques :

- **Gazéification du charbon:** Cette technologie est particulièrement attractive dans les pays fortement dépendant de l'approvisionnement en pétrole. Elle est très économique en énergie et a un impact positif sur l'environnement comparativement aux installations traditionnelles.
- **Projets biomasses:** Energie renouvelable, elle permet de répondre en partie au problème des déchets car les produits de la biomasse peuvent être recyclés, compostés ou valorisés sous forme d'énergie. Sur le plan environnemental, les produits issus de la biomasse présentent des avantages sur leurs équivalents minéraux : biodégradables et non toxiques.
- **Recyclage des plastiques:** Moins de 10% des déchets plastiques disponibles est recyclé en dépit du prix élevé du plastique. De nouvelles technologies permettent de produire des plastiques recyclés de qualité comparable à celle des plastiques vierges.
- **Recyclage des batteries:** Les batteries polluent énormément une fois mises en décharges alors que leur recyclage permet d'en extraire de nombreux matériaux valorisables, notamment des métaux.
- **Récupération du méthane dans les mines de charbon:** Ce procédé représente aujourd'hui près de 10% de la production de gaz aux Etats-Unis. La Chine et l'Inde ont la volonté de développer la production de gaz de mine, ce qui permettrait de réduire de manière considérable les émissions des centrales existantes.

Depuis ses débuts Aloe Private Equity a suivi avec succès son modèle d'investissement en investissant dans six sociétés. Aussi, l'entreprise a également mis en place un système de management environnemental. Des actions existantes lancées début 2004 ont été regroupées et diffusées au sein de la société et porte notamment sur la gestion du papier :

- **La généralisation des cartes de visite sur papier recyclable** : Chaque membre de l'équipe (au total 8) dispose de cartes de visite imprimées en papier écologique recyclable. Fabriqué à partir de papiers usagés récupérés, le papier recyclé offre un avantage écologique important car il faut, pour produire une tonne de papier de première qualité, environ 200 fois plus d'eau et 3 fois plus d'électricité que pour une tonne de papier recyclé.
- **Des pratiques quotidiennes afin de limiter l'utilisation du papier** : Aloe lutte contre la sur utilisation du papier en généralisant et utilisant, au sein de ses bureaux (au total 5), l'emploi de l'option recto verso de ses photocopieurs et imprimantes. Aussi, Aloe sensibilise l'ensemble de ses membres sur l'emploi de papier bureautique susceptible d'être réutilisé en tant que brouillon.
- **L'optimisation de l'envoi de rapports par messagerie électronique** : Aloe recourt chaque fois que possible à la messagerie électronique, tant pour les communications inter bureaux que pour la diffusion des comptes rendu de réunion ou d'autres actes de procédure. Le déploiement des réseaux de messagerie électronique au sein de ses bureaux participe pour une part non négligeable à la réalisation des objectifs de réduction de l'utilisation du papier.

Ces initiatives permettent à chaque collaborateur d'être éco responsable au quotidien. En application de sa politique d'éco responsabilité Aloe s'investit particulièrement, sur la base d'un objectif adressé à l'ensemble de ses bureaux : réduire son utilisation de papier de plus d'un quart. En 2007 Aloe Private Equity poursuivra ses initiatives au cœur de ses activités afin de confirmer son engagement en faveur du Pacte Mondial des Nations Unies et du développement durable.